

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/EG, Article 31


Ciric BE 2 CKA

Date 20.02.2017 Pag 1

SECTION 1: Identification de la substance / du mélange et de la société / entreprise

- 1.1 Identificateur de produit MOLYDUVAL Ciric BE 2 CKA
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la pâte lubrifiante substance ou du mélange et utilisations déconseillées
- 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité MOLYDUVAL GmbH * Halskestr.6 * 40880 Ratingen * Germany * +49 (2102) 9757-00 * safety@molyduval.com
- 1.4 Numéro d'appel d'urgence +49 (2102) 9757-20 (24h)

SECTION 2: identification des dangers

- 2.1 Classification de la substance ou du mélange 1272/2008/EG Mentions de danger / catégorie de danger / Classe de danger
H319 / Eye Irrit. 2 / Provoque une irritation des yeux.
H412 / Aqua Chron. 3 / Nocif pour la vie aquatique avec des effets durables.
Le produit est classé comme un mélange selon l'1272/2008 / CE.
- 2.2 Éléments d'étiquetage
- signal word: danger
GHS07 Irritation
H319 Provoque une irritation des yeux.
H412 Nocif pour la vie aquatique avec des effets durables.
P264 Laver la peau soigneusement après manipulation.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 Porter des gants, vêtements de protection, protection des yeux, du visage.
P305+P351+P338 Pendant quelques minutes, rincer avec précaution à l'eau: En cas de contact avec les yeux. Enlever les lentilles de contact si possible. Continuer à rincer.
P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
P501 Eliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux
- 
- 2.3 Autres dangers -

SECTION 3: Composition - Informations sur les ingrédients

- 3.2 Mélanges
- Mélange des substances mentionnées ci-dessous avec des additifs non dangereux.
- 1,0 % - 3,0 % Calcium hydroxide EG: 215-137-3 CAS: 1305-62-0 H315 Skin Irrit. 2 / H318 Eye Dam. 1 / H335 STOT SE 3 (MTCACAOH)

1,0 % - 10,0 % Zinkorthophosphat Hydrated EG: 231-944-3 CAS: 7779-90-0 H400 Aqua Acute 1 / H410 Aqua Chron. 1 (MTCAPOZN)

1,0 % - 25,0 % Copper powder EG: 231-159-6 CAS: 7440-50-8 Reach: 01-2119480154-42 H400 Aqua Acute 1 / H412 Aqua Chron. 3 (MTADFSCU)

SECTION 4: Premières Mesures d'aide

- Instructions générales Les patients de la zone de danger sans prendre un risque personnel. Retirer les vêtements et chaussures contaminés et les nettoyer avant de les réutiliser.
- Après Inhalation Amener à l'air frais, en cas de plaintes consulter un médecin
- Après contact avec la peau Laver à l'eau et savon
- Après contact avec les yeux Rincer avec beaucoup d'eau (collyre)
- Après Ingestion Rincer la bouche à l'eau, ne pas faire vomir, consulter un médecin
- Principaux symptômes et effets, aigus et différés Information non disponible
- Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires L'exposition prolongée ou répétée peut causer de l'inconfort de la peau.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- 5.1 Moyens d'extinction Moyens d'extincteur: Eau pulvérisée, poudre sèche, mousse, sable, CO2. Inappropriés d'extinction: jet d'eau à grand.
- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange En cas d'incendie normale gaz d'incendie peuvent être générés (oxydes de carbone, oxydes d'azote, les produits de décomposition organiques irritantes).
- 5.3 Conseils aux pompiers Si nécessaire, utiliser en cas d'incendie, un appareil respiratoire autonome. Récupérer l'eau d'extinction contaminée séparément, ne doivent pas être déversées dans les égouts. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale. Les mesures d'extinction à l'environnement. Procédure standard pour feux d'origine chimique. Les mesures d'extinction à l'environnement.

SECTION 6: Mesures de dispersion accidentelle

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/EG, Article 31

Ciric BE 2 CKA

Date 20.02.2017 Pag 2

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	Porter un équipement de protection individuelle. Eviter le contact avec les yeux et la peau.
6.2 Précautions pour la protection de l'environnement	Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou le sol. Incendie ou représentant de la police si le produit a été renversé dans l'eau ou d'égout sanitaire ou a contaminé le sol et les plantes.
6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	Avec un matériel absorbant inerte (Ölaufsaugmittel, sable, sciure, diatomite, d'acide, liant universel)
6.4 Référence à d'autres sections	Pas applicable

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	Conseils pour une manipulation sans danger: Ne pas respirer le mélange. Eviter la génération de vapeurs et d'aérosols. Mesures d'hygiène: Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Protection préventive de la peau. Après le travail, se laver les mains et le visage.
7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités	Conservare in contenitori chiusi. Aprire i contenitori in luoghi ben ventilati. Storage Class VCI: 11 Flammable Solids

SECTION 8: Limiter et de superviser l'exposition / protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle	Calcium hydroxide EG: 215-137-3 CAS: 1305-62-0: Calciumdihydroxid: 5 mg/m ³ ----- Zinkorthophosphat Hydrated EG: 231-944-3 CAS: 7779-90-0: Trizinkbis(orthophosphat) DNEL Wert Zielgruppe Expositionsweg Quelle 5 mg/m ³ DNEL Arbeitnehmer DNEL Langzeit inhalativ (systemisch) 102 83 mg/kg KG/Tag DNEL Arbeitnehmer DNEL Langzeit dermal (systemisch) 102 83 mg/kg KG/Tag DNEL Verbraucher DNEL Langzeit dermal (systemisch) 102 2,5 mg/m ³ DNEL Verbraucher DNEL Langzeit inhalativ (systemisch) 102 0,83 mg/kg KG/Tag DNEL Verbraucher DNEL Langzeit oral (wiederholt) 102 PNEC Wert Expositionsweg Quelle 20,6 µgZn/L PNEC Gewässer, Süßwasser 102 6,1 µgZn/L PNEC Gewässer, Meerwasser 102 117,8 mgZn/kg sediment dw PNEC Sediment, Süßwasser 102 56,5 mgZn/kg sediment dw PNEC Sediment, Meerwasser 102 35,6 mgZn/kg soil dw PNEC Boden 102 100 µgZn/L PNEC Kläranlage (STP) 102 Quelle: 102 - REACH Dossier ----- Copper powder EG: 231-159-6 CAS: 7440-50-8 Reach: 01-2119480154-42: AGW (Alveolengängige Fraktion) 1 mg/m ³ 2009-02-16 DE TRGS 900 Weitere Information Ausschuss für Gefahrstoffe DNEL: Kupfer (7440-50-8) Anwendungsbereich: Arbeitnehmer Expositionsweg: Hautkontakt Mögliche Gesundheitsschäden: Kurzzeit - systemische Wirkungen Wert: 273 mg/kg DNEL: Kupfer (7440-50-8) Anwendungsbereich: Arbeitnehmer Expositionsweg: Einatmen Mögliche Gesundheitsschäden: Kurzzeit - systemische Wirkungen Wert: 20 mg/m ³ DNEL: Kupfer (7440-50-8) Anwendungsbereich: Arbeitnehmer Expositionsweg: Hautkontakt Mögliche Gesundheitsschäden: Langzeit - systemische Wirkungen Wert: 137 mg/kg DNEL: Kupfer (7440-50-8) Anwendungsbereich: Verbraucher Expositionsweg: Hautkontakt Mögliche Gesundheitsschäden: Kurzzeit - systemische Wirkungen Wert: 273 mg/kg DNEL: Kupfer (7440-50-8) Anwendungsbereich: Verbraucher Expositionsweg: Einatmen Mögliche Gesundheitsschäden: Kurzzeit - systemische Wirkungen Wert: 20 mg/m ³ PNEC: Kupfer (7440-50-8) Boden Wert: 65,5 mg/kg PNEC: Kupfer (7440-50-8) Süßwasser Wert: 0,0078 mg/l PNEC: Kupfer (7440-50-8) Süßwassersediment Wert: 87 mg/kg PNEC: Kupfer (7440-50-8) Meerwasser Wert: 0,0052 mg/l PNEC: Kupfer (7440-50-8) Meeressediment Wert: 676 mg/kg PNEC: Kupfer (7440-50-8) STP Wert: 0,230 mg/l
8.2 Limitation et contrôle de l'exposition - Equipement de protection individuelle	Protection respiratoire: Aucune requise; sauf en cas de formation d'aérosols. Eviter l'inhalation de vapeurs. Utiliser un appareil respiratoire en cas d'exposition aux vapeurs / poussière / aérosol. Filtre combiné, par exemple. Comme DIN 3181 ABEK Protection des mains: Gants de protection résistant aux produits chimiques selon DIN / EN 374 sont recommandés. Convient pour de courtes périodes. En cas de contamination, les gants doivent être remplacés immédiatement. Le contact cutané avec les surfaces mouillées des gants doit être évitée. Protection des yeux: lunettes de sécurité Mesures d'hygiène: Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit. Les vêtements de travail séparément. Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Mesures de protection: Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité.

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/EG, Article 31

Ciric BE 2 CKA

Date 20.02.2017 Pag 3

8.3 Limitation et surveillance de l'exposition Ne pas déverser dans les eaux de surface ou les égouts environnementale

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

Aspect Forme	Consistant
Couleur	grey
Apparence	homogène comme de la graisse
Odeur	sans
Limite supérieure d'explosion	-
Limite inférieure d'explosion	-
Densité de vapeur 20°C	-
Densité, 20°C	1,22 g/cm ³
Hydrosolubilité	N

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 réactivité	Stable dans les conditions de stockage et de manipulation préconisées
10.2 Stabilité chimique	Stable dans les conditions normales
10.3 Possibilité de réactions dangereuses	Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation. Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.
10.4 Conditions à éviter	Aucune information disponible
10.5 Matériaux incompatibles	Aucune information disponible
10.6 Produits de décomposition dangereux non	

SECTION 11: Informations toxicologiques

Renseignements toxicologiques	Calcium hydroxide EG: 215-137-3 CAS: 1305-62-0: 1305-62-0 Calciumhydroxid: Oral LD50 >2000 mg/kg (Ratte), Dermal LD50 >2500 mg/kg (Kaninchen) ----- Zinkorthophosphat Hydrated EG: 231-944-3 CAS: 7779-90-0: Orale Toxizität [mg/kg] Wert Testkriterium Versuchstier Bemerkung > 5000 mg/kg LD50: Ratte. Trizinkbis(orthophosphat) Dermale Toxizität [mg/kg] Es liegen keine Informationen vor. Inhalative Toxizität [mg/l] Wert Testkriterium Versuchstier Anmerkung Expositionsdauer > 5,7 mg/L LC50: Ratte. Trizinkbis(orthophosphat)4h ----- Copper powder EG: 231-159-6 CAS: 7440-50-8 Reach: 01-2119480154-42: Schätzwert Akuter Toxizität : 571,82 mg/kg
Symptômes après ingestion	Peut causer une legiere irritation.
Symptômes après contact avec la peau	Causes skin irritation. Causes serious eye damage.
Symptômes après inhalation	Irritation des muqueuses
Symptômes après contact oculaire	Risque de lésions oculaires graves
Autres informations	No sensitizing effects known.
Toxicocinétique, métabolisme et distribution	Il n'y a pas de données toxicologiques humaines.
Informations sur les effets toxicologiques	Le produit a été classé selon la directive sur les préparations dangereuses 1272/2008 [CLP]

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 toxicité	Calcium hydroxide EG: 215-137-3 CAS: 1305-62-0: EC 50 184,57 mg/l (Algentoxizität) (48h/) LC 50 158 mg/l (Akute Daphnientoxizität) (96h) 160 mg/l (Akute Fischtoxizität) (96h) ----- Zinkorthophosphat Hydrated EG: 231-944-3 CAS: 7779-90-0: Trizinkbis(orthophosphat) CAS-Nr.: 7779-90-0 : LD 50 mouse intraperitoneal: 522 mg/kg. LD 50 oral (rat): : > 5 000 mg/kg. Ecotoxicity : Acute toxicity for fish (Oncorhynchus mykiss) as zinc LC50(96 h) 0.14 – 2.6 mg Zn/l. Acute toxicity for crustacea (Daphnia magna) as zinc EC50(48 h) 0.04 – 0.86 mg Zn/l. Acute toxicity for algae (Selenastrum capricornutum) as zinc EC50(72 h) 0.136– 0.150 mg Zn/l. ----- Copper powder EG: 231-159-6 CAS: 7440-50-8 Reach: 01-2119480154-42: Keine weiteren relevanten Informationen verfügbar.
12.2 Persistance et dégradabilité	Des données écotoxicologiques ont pas été déterminées spécifiquement pour ce produit. Les informations fournies sont basées sur une connaissance des composants. Ce produit est difficilement biodégradable. Les principaux constituants sont estimés naturellement biodégradables, mais contient

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/EG, Article 31

Ciric BE 2 CKA

Date 20.02.2017 Pag 4

	des composants qui peuvent persister dans l'environnement.
12.3 potentiel de bioaccumulation	Aucune information disponible
12.4 Mobilité dans le sol	Aucune information disponible
12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB	Aucune information disponible
12.6 Autres effets néfastes	Aucune information disponible

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets CEE déchets de code: 130899 huile usées non spécifiés ailleurs

SECTION 14: Informations relatives au transport selon les prescriptions ADR / RID / ADNR / IMDG / ICAO / IATA

14.1 Numéro ONU	Non classé comme dangereux au sens des réglementations de transport
14.2 Indentification / nom d'expédition NU	ADR: UMWELTGEFÄHRDENDER STOFF, FEST, N.A.G. IMDG: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. IATA: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S.
14.3 Classe de danger pour le transport	ADR / RID: Classe 9, code de classification M6, Kemler 90 Code restriction de tunnel E dispositions spéciales: LQ 7 E 1, Label: 9 / N Code IMDG: Classe 9 No EMS FA / SF, Dispositions spéciales LQ 5 I E 1, Label: 9 / N ICAO-TI / IATA: Classe 9 Dispositions spéciales: E 1 Label: 9 / N
14.4 groupe d'emballage	-
14.5 Dangers pour l'environnement	IMDG: Polluant marin ADR: Dangereux pour l'environnement
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucune information disponible
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Information non disponible

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement	DE: catégorie à polluer de l'eau: 1 DE: Employment restrictions concerning juveniles must be observed (§ 22 JArbSchG).
15.2 Évaluation de la sécurité chimique	Il n'y a pas d'informations disponibles

SECTION 16: Autres informations

16.1 Texte intégral des phrases R mentionnées dans chapitres 2 et 3	GHS07 Irritation H319 Provoque une irritation des yeux. H412 Nocif pour la vie aquatique avec des effets durables. P264 Laver la peau soigneusement après manipulation. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter des gants, vêtements de protection, protection des yeux, du visage. P305+P351+P338 Pendant quelques minutes, rincer avec précaution à l'eau: En cas de contact avec les yeux. Enlever les lentilles de contact si possible. Continuer à rincer. P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin. P501 Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux
16.2 Autres informations	Les informations reposent sur nos connaissances actuelles. Représentations de propriété et garanties sont exclues sans clarification de l'objet technique d'utilisation et les conditions de fonctionnement. Pour d'autres questions se il vous plaît ne hésitez pas disponibles.